

MUSIQUE / DE par la formation professionnelle continue – NANTES

Modalités de dépôt en ligne des pièces administratives de votre candidature

Date limite de dépôt du dossier de candidature sur la plateforme en ligne : 13 mars 2023

Les documents déposés devront l'être au format PDF, à l'exception de la photo d'identité (JPEG).
Merci de veiller à soumettre des documents renommés. Par exemple : piece_identite_martin_dupont

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES CANDIDATES & TOUS LES CANDIDATS :

- Une pièce d'identité officielle (carte d'identité recto-verso, passeport, titre de séjour)
- Une photo d'identité au format portrait
- Curriculum Vitae à orientation artistique et professionnelle
- Photocopie du baccalauréat ou équivalent
- Photocopie des diplômes universitaires/supérieurs éventuels
- Fiche attestation prérequis
- Fiche modèle attestation employeur
- Fiche liens vidéos
- Texte réflexif sur la vision de l'enseignement artistique du candidat ou de la candidate (un tour d'horizon de ce qu'est enseigner la musique pour la personne)
- Fiche attestation sur l'honneur

À NE PAS OUBLIER POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTRÉE :

AU PLUS TARD LE 13 MARS 2023

- Votre chèque de 60 € à l'ordre du Trésor Public à adresser à :**
Le Pont Supérieur – département musique
Marie-Laure Levillain
2 place Jean Normand, 35200 Rennes
Merci d'indiquer au dos, la référence donnée au moment du dépôt ainsi que votre nom, prénom et formation choisie